

Collège Jules Verne

3 Allée des Collèges

18000 BOURGES

Tél : 02 48 27 14 60

Mail : ce.0180673j@ac-orleans-tours.fr



SECTION SPORTIVE FOOTBALL FÉMININE

(DÉROGATION CARTE SCOLAIRE 6^{ème} – 3^{ème})

I- Conditions d'admission

Tests sportifs de recrutement **si les conditions sanitaires le permettent** le **Mercredi 2 Juin 2021**.

(tests sportifs : technique, physique, jeu)

Le concours est ouvert aux joueuses nées en 2007, 2008, 2009 et 2010.

La commission d'admission avec étude du dossier scolaire se réunira après avoir établi une liste sur le plan sportif et sous la responsabilité de Madame la Principale du collège Jules Verne.

➤ **Le dossier d'inscription devra être retourné pour le Mercredi 26 Mai 2021 au Collège Jules Verne.**

II- Conditions d'hébergement

Demi-pension au collège Jules Verne.

III- Horaire d'entraînement

Deux entraînements de 1 heure 30 par semaine intégrés dans l'emploi du temps le mardi et jeudi sur les installations du stade Yves du Manoir (terrain synthétique) à Bourges de 15h à 17h et de 11 à 13h.

IV- Suivi des sportifs

Suivi Scolaire

Présence du responsable de section aux conseils de classe et rencontres parents professeurs.

Suivi Médical

Une visite médicale annuelle.

Coordonnateur

M. MONTANTIN, Assistant d'éducation

Encadrement Sportif

M. Yvon PELLETIER, Brevet d'Entraîneur de Football

ÉLÈVE SPORTIF = élève suivant une scolarité normale incluant toutes les matières mais avec des horaires aménagés

District du Cher de Football : 02 48 27 54 35

Emmanuel Cainer : 06 50 53 06 72

Yvon Pelletier : 06 16 51 90 86